

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PIÉMONT OLORONNAIS

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 16 DECEMBRE 2010

Présents : MM. MINJUZAN, LEES, IDOMENEE, CASABONNE, URRUSTOY, BEDECARRAX, Mme ANCHEN, Mme SAGE, TEULADE, Mme ECHEPARE, SARASOLA, VALIANI, Mme FABRE, SOUMET, BELLOT, LEPRETRE, CARSUZAA, GOUINEAU, LAURONCE, MENE-SAFRANE, GAILLAT, GARROTE, Mme GASTON, Mme YTHIER, Mme SALTHUN-LASSALLE, BAREILLE, Mme CABELLO, REICHERT, LABARTHE, LACRAMPE, Mme LE CHANONY, TERUEL.

<u>Pouvoirs</u> :	Anne-Marie BARRERE	à	Marc SPYCHIGER
	Patrick SEBAT	à	André MINJUZAN
	Louis REY	à	Jean-Michel BELLOT
	Jean-Pierre DOMEQ	à	Jean-Etienne GAILLAT
	Dominique QUEHEILLE	à	Marie-Lyse GASTON
	Jean-Michel BRIGIDOU	à	Robert BAREILLE
	Gilles BITAILLOU	à	Philippe GARROTE
	Nathalie REGUEIRO	à	Elisabeth SALTHUN-LASSALLE
	Véronique PEBEYRE	à	Eliane YTHIER

<u>Suppléants</u> :	Marc SPYCHIGER	suppléant de	André BERNOS
	Christine DOMINGUEZ	suppléante de	André PAILLAS
	René PETUYA	suppléant de	France JAUBERT-BATAILLE
	Henri LAGREULA	suppléant de	David LAMPLE
	Jean LABERDESQUE	suppléant de	Jean LOUSTALET
	Jeanine DUTECH	suppléante de	Yves TOURAINE

Excusés : Jean-Claude ELICHIRY, Henri GIMENEZ, Didier LOUSTAU, Jean-Michel IDOPE, Robert LABORDE-HONDET, Gérard FRECHOU, Bernard UTHURRY, Anne BARBET, Nicolas MALEIG, Jean-Marie GINIEIS, Patrick MAILLET, Martine MIRANDE, Nadia SEGAUD.

RAPPORT N° 6

BUDGET ANNEXE DE L'ABATTOIR DU HAUT BEARN BUDGET PRIMITIF 2011

M. LEES indique que la gestion de l'Abattoir du Haut Béarn fait l'objet d'un Budget Annexe.

Le projet de budget joint au présent rapport est équilibré en dépenses et recettes :

Section Fonctionnement : 864 940.00 €
Section Investissement : 74 940.00 €

Ce budget est en diminution par rapport à 2010 en raison d'une légère baisse de l'activité et d'une baisse concomitante des recettes liées aux redevances compensées par la diminution des charges de personnel d'une part et une meilleure valorisation des coproduits d'autre part.

Aucune subvention d'équilibre n'est prévue pour l'exercice 2011.

Les tarifs sont inchangés.

Ouï cet exposé,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

- **ADOPTE** le Budget Annexe de l'Abattoir du Haut Béarn 2011 arrêté aux chiffres précités.
- **VOTE** les tarifs tels qu'indiqués ci-dessus

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 16 décembre 2010.

Suivent les signatures

Le Président

Jean-Etienne GAILLAT